
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**DÉVIATION DU TEIL : C'EST ACTÉ !
DÉMARRAGE DES TRAVAUX EN 2018**

18 AVRIL 2018

Elisabeth Borne, ministre chargée des transports l'a reconnu : *« la nécessité de réaliser la déviation dite « du Teil », supportant un trafic de plus de 6 000 véhicules jour et répondant aux critères du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, est pour moi confirmée. »*

C'est en substance le message qu'elle a délivré aux trois élus ardéchois qui l'avaient sollicitée début février, alarmés par les rumeurs de report des travaux.

Laurent Ughetto, président du Département de l'Ardèche, Hervé Saulignac, député de la 1^{ère} circonscription et Olivier Pévérèlli, maire du Teil, ont fait valoir leurs arguments et notamment l'appui des collectivités locales à ce projet porté par les services de l'Etat et visant à contourner la commune du Teil, fluidifier et sécuriser les déplacements entre la vallée du Rhône et la montagne ardéchoise et au-delà le Massif central via la Route nationale 102, seule nationale existante en Ardèche.

« Notre mobilisation, celles des habitants ont été entendues par l'Etat et nous nous en réjouissons. L'Ardèche, tout comme la commune du Teil, vont aujourd'hui pouvoir construire - avec plus de sérénité et une ambition décuplée - l'avenir du territoire. Le développement économique, démographique, la mise en valeur du sud Ardèche et son désenclavement passaient par cet ambitieux projet. C'est avec fierté que nous revenons vers les Ardéchois, les entreprises, tous les acteurs du développement, pour leur dire : c'est acté, le démarrage des travaux de la déviation dite « du Teil » débutera en 2018 ! » ont déclaré Laurent Ughetto, Hervé Saulignac et Olivier Pévérèlli à leur sortie du Ministère, soulignant l'appui constant et sans faille d'Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat à la fonction publique et...ardéchois à leur action concertée.

Compte tenu des enjeux de cette opération, la Ministre a annoncé que l'Etat dégagerait les crédits nécessaires au lancement des travaux dès cette année, soit 4,25 M€ pour la part Etat. Cet effort, couplé à celui des collectivités locales partenaires (le Département de son côté a prévu une première enveloppe en crédits de paiement dès 2018 sur les 10,9 M€ fléchés sur cette opération) permettra de lancer les premiers marchés de travaux dès 2018 et ainsi d'envisager une ouverture de cette section début 2022.

Outre la RN 102, la Ministre et les élus ardéchois ont débattu des enjeux d'infrastructures du département.

Contact : Département de l'Ardèche – Direction de la communication

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA – 04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr